

Les généraux turcs, maîtres du contrôle à distance

Jean-Christophe Ploquin

En juin 1997, l'état-major turc a parfaitement réussi le « coup d'Etat de velours » qui a conduit à la démission du gouvernement dirigé par le Premier ministre islamiste Necmettin Erbakan. Malgré leur haute main sur les affaires civiles et judiciaires, les généraux ne parviennent pourtant pas à enrayer les poussées islamistes et kurdes sur la scène politique.

Le résultat des prochaines élections législatives turques¹, prévues le 18 avril prochain, risque de décevoir l'état-major des forces armées à Ankara. A deux mois du scrutin, les enquêtes de terrain et les sondages paraissent en effet favorables aux deux formations qui représentent, aux yeux des généraux, une menace pour le pays. D'une part, le parti de la Vertu (*Fazilet partisi*), héritier du parti du Bien-être (*Refah partisi*), formation islamiste interdite par la Cour constitutionnelle en janvier 1998, semble en passe de conserver sa place de premier parti turc avec plus d'un cinquième des suffrages et peut-être même un meilleur score que celui réalisé par son prédécesseur en décembre 1995. D'autre part, le Parti démocratique du peuple (*Hadep*), ultime avatar des partis parlementaires pro-kurdes qui se sont succédé depuis 1990 et qui ont été tour à tour interdits par les autorités judiciaires turques, paraît en mesure de rallier de très nombreux suffrages dans le sud-est de la Turquie, région à majorité kurde.

L'état-major turc ne saurait enregistrer de tels résultats avec quiétude. Depuis mai 1997 en effet, l'islam fondamentaliste et le Parti des travailleurs du Kurdistan (*Partiya Karkaren Kurdistan, PKK*), la guérilla séparatiste dont le conflit avec les forces armées turques a fait au moins

30.000 morts depuis 1984, constituent officiellement aux yeux de l'armée les menaces les plus imminentes que la Turquie ait à affronter. La publicité donnée à cette nouvelle analyse des dangers avait été assurée à l'époque par le chef des Opérations de l'état-major, le général Dogan Cetin, et par le directeur des Opérations de sécurité intérieure, le général Kenan Deniz, à un moment où les généraux tentaient de contraindre le gouvernement du premier ministre Necmettin Erbakan, leader du Refah Partisi, à démissionner — ce qu'il fit moins d'un mois plus tard. Les priorités des militaires, depuis, n'ont pas changé. Le 30 novembre 1998, l'armée a solennellement rappelé que la Constitution faisait obligation aux différents partis politiques de rester fidèles aux principes laïques de la République.

L'immixtion plus ou moins discrète des généraux dans les affaires politiques se fait au grand jour en Turquie, où trois coups d'Etat militaires ont eu lieu en mai 1960, mars 1971 et septembre 1980 et où la Constitution de 1982 érige l'armée en défenseur de ce texte fondamental. A partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale, stimulée par son entrée dans l'OTAN, l'armée est en effet peu à peu sortie d'une longue période de neutralité politique et s'est progressivement érigée comme pilier et avant-garde de la République turque fondée en 1923 par un général, Mustapha Kemal Atatürk, explique l'historien Feroz Ahmad, professeur à l'université du Massachussets à Boston (Etats-Unis) et auteur d'un ouvrage de référence sur l'histoire contemporaine de la Turquie ². Elle renouait alors avec l'héritage de l'empire ottoman: au fil des six siècles d'histoire ottomane, le corps des janissaires a renversé cinq sultans et 43 grands vizirs et, à la fin du siècle dernier, les officiers subalternes ont été à la pointe du mouvement des Jeunes Turcs à l'origine de la première constitution ottomane, en 1876.

Au fil des trois coups d'Etat, l'armée a pu institutionnaliser son rôle dans la vie publique de la Turquie. En 1961, la nouvelle Constitution prévoit ainsi, dans son article 111, la création d'un Conseil national de sécurité (*Milli guvenlik kurulu*, MGK), dont le rôle officiel est de conseiller le gouvernement en matière de sécurité intérieure et extérieure. Présidée par le président de la République, cette instance réunit, outre celui-ci, le chef d'état-major général, les chefs des quatre forces armées (terre, air, mer, gendarmerie), le Premier ministre et les ministres de la Défense, des Affaires étrangères et de l'Intérieur.

En septembre 1980, c'est par le biais du MGK que l'armée s'empare du pouvoir et l'exerce directement pendant deux ans. Le Conseil national de sécurité fonctionne depuis comme une instance d'orientation de la

politique gouvernementale dont l'approbation est recherchée par le pouvoir civil avant toute réforme d'envergure et dont les avis sont nécessairement suivis d'effet. Necmettin Erbakan l'a appris à ses dépens. Ses velléités de négliger des ordres dictés le 28 février 1997 par le MGK et qui visaient à contenir l'influence du courant islamiste dans l'administration et dans l'enseignement ont vraisemblablement décidé les généraux à mettre un terme à cette expérience gouvernementale. Le 31 mai suivant, la réunion mensuelle du MGK survint ainsi au paroxysme d'une dramatisation médiatique soigneusement préparée. Destinée à faire le bilan des injonctions adressées trois mois plus tôt, elle est présentée comme la plus critique de l'histoire de cette institution. Le président de la République Souleyman Demirel déclare trois jours auparavant qu'il est favorable à des élections législatives anticipées pour résoudre la crise politique et écarter toute menace de coup d'Etat militaire. Affaibli par ces pressions, le gouvernement Erbakan démissionne le 11 juin. Ce « coup d'Etat de velours » fut extrêmement révélateur de la capacité d'influence de l'armée sur la grande majorité des médias, des syndicats et de la fonction publique turque³.

La justice se révèle elle aussi en phase avec le MGK : depuis la chute du gouvernement Erbakan, le Refah partisi a été dissous, son leader et cinq de ses adjoints ont été interdits de toute activité politique pendant cinq ans, le très populaire maire d'Istanbul Tayyip Erdogan a été contraint à démissionner et la justice a entamé en août dernier de nouvelles procédures pour fraudes contre douze anciens dirigeants du Refah, y compris l'actuel leader du Fazilet partisi, Recai Kutan. L'armée est d'ailleurs présente dans des instances décisives du système judiciaire turc. Dans les huit Cours de sécurité de l'Etat que compte le pays, un juge militaire siège ainsi aux côtés de deux juges civils. Ces cours spéciales ont notamment juridiction sur toutes les affaires civiles relevant de la loi anti-terroriste de 1991, notamment le trafic de drogue, l'appartenance à des organisations illégales mais aussi la propagation d'idées considérées comme menaçant l'intégrité de l'Etat. Plusieurs dizaines d'universitaires, de journalistes et d'intellectuels abordant la question kurde ont depuis été condamnés par ces instances dont le jugement est sans appel, sauf devant une direction spécialisée de la Haute cour d'appel traitant de crimes contre la sécurité de l'Etat.

L'état-major exerce également une influence directe sur la principale agence de renseignement turque, le MIT. Bien que civile, cette organisation est nécessairement dirigée par un militaire. Directement rattaché au Premier ministre, chargée du renseignement extérieur tout

comme du renseignement intérieur, le MIT est célèbre pour n'avoir jamais prévenu les Premiers ministres alors en fonction des trois coups d'Etat militaires réalisés ces dernières décennies.

L'armée représente par ailleurs une composante essentielle de l'économie turque, notamment par le biais de l'Association d'assistance mutuelle de l'armée (Oyak), la mutuelle des militaires de carrière fondée en 1961. Destinée initialement à garantir de paisibles retraites et des soins médicaux de qualité aux officiers et sous-officiers, cette société perçoit chaque mois 10% du salaire de ses quelque 120.000 cotisants. Elle profite d'une dérogation fiscale favorable, ne versant que 10% d'impôts sur les bénéfices, contre 49 % dans le secteur industriel. Attachée au ministère de la Défense, elle a ouvert à travers le pays des magasins spéciaux réservés aux officiers et sous-officiers qui y trouvent des produits de qualité très bon marché.

Oyak s'est diversifiée très rapidement dans l'industrie et, plus récemment, dans la banque et les services. Le groupe est aujourd'hui présent dans la construction automobile, en partenariat avec Renault qui va prochainement fabriquer la Mégane dans ses usines de Bursa et dont les ventes représentent plus du tiers du marché turc, dans les pneumatiques (Goodyear), dans la distribution de produits pétroliers (Elf, notamment) et dans la fabrication de tracteurs (International Harvester). Le holding s'est aussi diversifié dans la cimenterie, les pesticides, la construction immobilière, l'agroalimentaire, l'assurances, le courtage en Bourse et le tourisme, soit au total, plus de 25 sociétés employant plus de 25 000 salariés. Oyak est considérée comme le troisième groupe économique du pays et on parle à son sujet du « troisième secteur », à côté du secteur public et du secteur privé. L'armée a en outre développé un secteur militaro-industriel, *stricto sensu* dont les entreprises, qui participent par exemple à la fabrication sous licence de chasseurs F-16, jouent un rôle important dans le transfert de technologies sophistiquées.

L'état-major, enfin, a pris directement en charge la lutte anti-guérilla dans le sud-est de la Turquie depuis août 1994. Suite à une violente montée en puissance du PKK durant l'été 1993, le chef d'état-major de l'époque, le général Ismaël Hakki Karadayi s'est vu confier l'autorité suprême dans la conduite de la guerre, rendant obsolète la chaîne de commandement civil descendant théoriquement du président de la République au super-gouverneur des huit provinces où l'état d'urgence est en vigueur. En 1995, selon l'organisation de défense des droits de l'Homme américaine Human rights watch⁴, 300 000 hommes participaient à la lutte anti-guérilla dans le sud-est du pays, parmi lesquels

140 000 à 150 000 hommes de l'armée de terre, 10 000 de l'armée de l'air, 40 000 à 50 000 gendarmes, 40 000 policiers et 67 000 membres des gardes villageoises payés par le régime d'Ankara. Même si les plus graves violations des droits de l'homme y sont perpétrés par les unités spéciales (*îzel tim*) de la gendarmerie et de la police, tous les éléments des forces armées opèrent dans le cadre d'un programme intégré de contre-guérilla et sont responsables de graves abus parmi lesquels la destruction de près de 3000 hameaux et villages et l'exode forcé de deux millions de ruraux, affirme l'organisation.

Selon les estimations, les opérations au sud-est de la Turquie représentent des dépenses de 8 milliards de dollars (environ 45 milliards de Francs) par an⁵. En mars 1995, l'armée a lancé sa plus importante offensive à l'extérieur de ses frontières depuis la création de la République. Alors que la Turquie avait refusé en janvier 1991 de participer directement à la guerre du Golfe contre l'Irak, se limitant à laisser ses alliés de l'OTAN utiliser ses bases aériennes, 35 000 soldats ont, au printemps 1995, pourchassé le PKK pendant plusieurs semaines au-delà de la frontière irakienne. Le niveau de mobilisation des forces armées turques au sud-est n'a, depuis, guère changé alors que les effectifs du PKK sont estimés par l'Institut international pour les études stratégiques de Londres à 5000 combattants et 50 000 sympathisants⁶.

Selon le *Livre blanc* publié en 1993 par l'état-major, réactualisé en 1996 et intitulé *La politique de défense de la Turquie et les forces armées turques*, « il n'y a pas de problème kurde en Turquie ». « Les citoyens vivant dans le sud-est anatolien sont partie intégrante de la nation turque », affirme le document. « Les gens d'ascendance kurde jouissent librement de leurs droits constitutionnels et de celui d'obtenir les postes les plus élevés dans la hiérarchie de l'Etat ». Ces observations reflètent en creux le refus de considérer l'existence d'une identité kurde qui serait indépendante de l'identité turque et qui aurait le droit d'exercer librement des droits culturels, sinon administratifs et politiques propres. Effectivement, l'armée est aujourd'hui, avec certains mouvements d'extrême droite, le plus ardent défenseur d'une vision centralisatrice et vigoureusement unitaire de la Turquie. Et elle se sent parfois bien seule à défendre cette vision, face à la classe politique et aux milieux économiques, notamment.

Le journaliste Mehmet Ali Birand, auteur de l'une des rares enquêtes sociopolitiques réalisées au coeur des forces armées turques, décrit dans son ouvrage⁷ comment, tous les 13 mars, jour anniversaire de l'enrôlement d'Ataturk comme cadet sous les drapeaux en 1899, ses jeunes successeurs répondent "présent" lorsque le nom de Mustafa Kemal

Atatürk est lancé, lors de la cérémonie commémorative, dans la cour de l'académie militaire d'Ankara. Les cadets et les élèves officiers sont formés au long de leurs études à se sentir personnellement légataires de l'héritage du fondateur de la Turquie. L'enseignement qui leur est donné est fondé sur « l'ataturkisme », des principes forgés par les généraux après le coup d'Etat de 1980 et que les futurs officiers doivent «*absorber comme une idéologie*», écrira le général Kenan Evren, chef d'état-major et *primus inter pares* parmi les généraux qui prirent les rênes du pouvoir cette année-là, avant de devenir président de la République (1982-1989).

L'ataturkisme fait revivre les « six flèches » de l'ex-parti unique, le Parti républicain du peuple (CHP), six principes forgés en 1931 alors que le père fondateur de la Turquie était encore en vie: nationalisme, populisme, réformisme, sécularisme, républicanisme et étatismisme. Le nationalisme, notamment, est aujourd'hui présenté comme synonyme d'unité nationale et d'intégrité territoriale. Populisme et républicanisme sont deux concepts qui altèrent le modèle démocratique occidental en marginalisant l'individu et en promouvant l'idéal d'une société solidaire et disciplinée.

Quant au sécularisme, il est parmi les notions les plus intensément inculquées aux futurs officiers même si le régime militaire puis civil issu du coup d'Etat de 1980 a pendant une douzaine d'années délibérément encouragé dans la société l'enseignement des valeurs islamiques pour faire pièce aux idéologies et aux contestations marxisantes et révolutionnaires. Dix mille mosquées ont ainsi été construites en dix ans ce qui permettait en 1993 aux Turcs de disposer d'une mosquée pour 857 habitants, un chiffre vraisemblablement dépassé aujourd'hui. Le nombre d'élèves fréquentant les « *imam hatip* », lycées d'enseignement général où les cours de religion sont davantage développés que dans les établissements classiques car leur fonction première est théoriquement de former des imams, avait quant à lui atteint 270.000 élèves, dont 40.000 filles, en 1993, un succès qui provoquera en février 1997 le brutal raidissement du MGK sur la question de l'enseignement, qui se révélera fatale à Necmettin Erbakan.

Les généraux n'ont en fait jamais relâché la surveillance de l'Etat sur la Direction des affaires religieuses (*dinayet*), qui dépend directement du cabinet du Premier ministre et qui compte aujourd'hui plus de 70.000 fonctionnaires prêchant dans les mosquées, mais ils ont failli être pris à leur propre jeu. Durant les cinq dernières années, l'armée a purgé de ses rangs plusieurs dizaines d'officiers et de sous-officiers « islamistes ». Il leur était reproché leur appartenance à des confréries et une pratique religieuse trop zélée. Depuis, l'état-major a donné des ordres interdisant la

construction de nouvelles mosquées à l'intérieur des enceintes militaires et exigeant des officiers qu'ils prient chez eux.

Outre l'idéologie ataturkiste, les académies militaires enseignent aux élèves officiers la supériorité de l'armée sur la classe politique. Les hommes politiques y sont présentés comme ne poursuivant que des intérêts égoïstes au lieu de promouvoir et de traduire dans les faits l'idéologie d'Etat. Les quelque 35 000 officiers dispersés à travers le pays sont ainsi toujours en alerte vis-à-vis du monde civil, dont ils ont été mentalement soigneusement coupés. « *Les académies militaires essaient de créer une sorte de Turc entièrement différent du matériel de base qu'elles reçoivent. Un Turc idéal, le Turc dont on rêve* », explique Mehmet Ali Birand. Et de fait, l'officier reste encore aujourd'hui dans de larges franges de la population un idéal-type de la réussite.

Dernier avatar de l'autonomie acquise par l'armée au sein des institutions de la République turque, l'alliance militaire conclue depuis trois ans avec Israël ne cesse de se resserrer, sans avoir fait l'objet d'un véritable débat politique. Le premier accord de coopération militaire, conclu le 23 février 1996, fut le premier jamais signé entre l'Etat hébreu et un pays musulman. Il permet notamment à l'aviation israélienne de venir accomplir des vols d'entraînement au-dessus de l'Anatolie. Il prévoit en outre l'organisation d'exercices navals conjoints — le premier a eu lieu en janvier 1998—, une coopération en matière de renseignement et la fourniture par Israël de moyens électroniques de surveillance des frontières. Un second accord fut conclu en juin de la même année, portant cette fois sur la rénovation par la firme publique israélienne Israël aircraft industry de 54 avions de combat turcs Phantom F-4, — dont 28 le seront sur la base aérienne turque d'Eskisehir — qui seront munis de radars ultra-modernes et dont la durée de vie sera ainsi prolongés de vingt ans. Necmettin Erbakan, alors au pouvoir, avait été contraint malgré sa rhétorique enflammée contre Israël, de signer cet accord, d'un montant de 600 millions de dollars.

Depuis lors, les visites d'officiers généraux et de ministres se sont multipliées entre les deux pays. En octobre dernier, Israël et la Turquie ont signé un nouvel accord portant sur la construction d'un nouveau modèle de missiles air-sol Popeye, selon la presse turque. Le mois précédent, les deux pays avaient paraphé un contrat de modernisation de 48 appareils d'entraînement F5 de l'armée turque. En outre des manoeuvres aériennes conjointes devraient être prochainement organisées, Israël poussant Ankara à lui octroyer l'usage d'une base au sud-est de la Turquie.

En développant cette stratégie de rapprochement sinon d'alliance avec

la première puissance de la région, la Turquie compte notamment décupler ses moyens de pression sur un de leurs ennemis communs, la Syrie, havre jusqu'en octobre dernier du leader du PKK, Abdullah Ocalan. L'état-major compte sans doute aussi pouvoir bénéficier de l'entregent de l'important lobby juif à Washington, pour contrer les campagnes menées par de puissantes associations de défense des droits de l'homme contre le soutien américain à la Turquie.

L'alliance n'indique pas en tout cas une inflexion de la stratégie du tout-militaire dans la poursuite d'une solution à la question kurde. Plus que le défi posé par le succès des islamistes, l'enjeu pour l'avenir de la Turquie, et notamment pour son intégrité territoriale, réside pourtant dans l'octroi de droits culturels et politiques aux Kurdes de Turquie, estime Michael M. Gunter, l'un des meilleurs experts américains sur la Turquie. En décembre 1996, l'ex-chef d'état-major le général Ismaël Hakki Karadayi en convenait lui-même en évoquant le PKK: « *Les militaires ont rempli leurs obligations et continueront à faire, mais le terrorisme ne sera jamais éradiqué par les seuls moyens militaires* ».

Jean-Christophe Ploquin

Notes :

1. Ces élections anticipées ont été provoquées par la chute du gouvernement de Mesut Yılmaz en novembre. Un gouvernement minoritaire mené par le nationaliste de gauche Balent Ecevit a été désigné pour expédier les affaires courantes et organiser le scrutin.
2. *The making of modern Turkey*, Routledge, Londres, 1993.
3. Lire « Une société civile sous contrôle », article d'Ertugrul Kürçü, *Confluences Méditerranée*, n° 23, La Turquie interpelle l'Europe, Automne 1997.
4. « *Weapons transfers and violations of the laws of war in Turkey* », rapport de Human rights watch, novembre 1995.
5. *The Kurds and the future of Turkey*, par Michael M. Gunter, MacMillan, Londres 1997.
6. *The military balance 1998-1999*. Les effectifs totaux de l'armée turque sont eux estimés à 639.000 hommes, dont 528.000 conscrits qui effectuent un service militaire de dix-huit mois. S'y rajoutent 182.000 gendarmes qui sont placés, en temps de paix, sous l'autorité du ministère de l'Intérieur. 30 000 soldats sont notamment stationnés au nord de Chypre, région occupée par la Turquie
7. *Shirts of steel*, IB Tauris, Londres, 1991. L'ouvrage est paru dès 1986 à Istanbul sous le titre Emret Komutanim.